



N'AYONS PLUS PEUR DE NOUS DEFENDRE !

Comme prévu par le protocole d'accord électoral, la CNT a déposé une liste de 5 candidats titulaires dans le cadre des élections de la Délégation Unique du Personnel (DUP) devant se tenir le 13 Novembre prochain.

NOUS SOMMES A L'HEURE ACTUELLE LE SEUL SYNDICAT EN MESURE DE REPRESENTER LES OUVRIER-E-S ET EMPLOYE-E-S, C'EST A DIRE A ETRE PRESENT DANS LE 1ER COLLEGE.

La CNT et ses candidat-e-s tiennent à alerter l'ensemble des salarié-e-s sur les rumeurs qui commencent à circuler, rumeurs émanant à coup sûr de ceux et celles n'ayant aucun intérêts à voir s'amplifier une implantation syndicale solide et organisée.

Ainsi, nous savons que certain-e-s salarié-e-s ont été approché-e-s par la direction afin de se présenter en tant que candidat-e-s libres au second tour afin de casser le syndicat, en appelant à l'abstention au premier tour ce qui, en vertu de l'article L. 2328-1 du code du travail, constitue un délit d'entrave punissable de 3750€ d'amende et 1 an de prison.

Pour rappel, comme signalé dans notre tract précédent, seul les syndicats ayant fait plus de 10% lors du premier tour seront habilités à participer aux trois réunions annuelles obligatoires, à savoir :

- sur les salaires
- sur la durée du travail
- sur les qualifications (grille de salaires et échelons)

Une participation massive sera le moyen, au vu de la situation, de faire échec à cette stratégie que nous soupçonnons émaner du patron et de syndicats vendus (par exemple ceux syndiquant des ouvrier-e-s et employé-e-s alors qu'ils ne peuvent légalement les représenter dans leur collège d'appartenance).

Nous entendons aussi les rumeurs affirmant que la CNT est un syndicat extrémiste et tout ce qui va avec. Nous tenons ici à rappeler plusieurs points :

- **ce n'est pas la CNT qui parle mal aux salarié-e-s de l'entreprise, les humiliant voire les harcelant mais bel et bien le patron.**
- **ce n'est pas la CNT qui est responsable des bas salaires mais bel et bien le patron.**
- **ce n'est pas la CNT qui est responsable des mauvaises conditions de travail et du manque d'équipement et de matériel mais bel et bien le patron.**

En conséquence, c'est face à l'employeur que nous sommes durs et ce au seul bénéfice des travailleurs et travailleuses afin de faire respecter leurs droits et de gagner sur leurs revendications. Pour rappel, la CNT est le seul syndicat à fonctionner de façon autogérée, permettant ainsi à chacun-e d'avoir voix au chapitre concernant ses intérêts. La CNT est le seul syndicat à avoir fait le tour de tous les sites afin de vous informer sur les enjeux, de vous expliquer la DUP et de vous syndiquer. Notre liste de titulaires complète est là pour le prouver.

Nous vous rappelons les départs forcés chez CHEVALIER et GARDIN dans le cadre de la fusion.
Nous vous rappelons les licenciements chez Renault en 2008 (5000!) suite à cinq années de hausse des bénéfices.

Le 13 Novembre, il s'agira de voter et de faire voter massivement pour la liste CNT afin de créer un

rapport de force favorable aux salarié-e-s et de faire changer les choses.

COMMENT CA VA SE PASSER ?

Comme expliqué plus haut, si la CNT fait plus de 10%, elle sera représentative et pourra participer aux négociations, si elle fait plus de 30%, elle pourra signer seule des accords d'entreprise et, si elle fait plus de 50%, elle pourra s'opposer aux accords surtout si ceux ci s'avèrent néfastes pour les salarié-e-s.

Suite aux élections de la DUP, les élus auront alors à charge de mettre en place le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). C'est la seule instance où les représentants rencontrent les institutions extérieures à l'entreprise dans le cadre de ses réunions (Inspection du Travail, médecine du travail, sécurité sociale). **On comprend dès lors l'importance du vote du 13 Novembre et l'importance d'un vote massif en faveur de la liste CNT !**

UN SECOND TOUR, POURQUOI FAIRE ?

Si le quorum n'est pas atteint (50% des salarié-e-s), un second tour sera organisé où les candidatures libres (celles du patron!) pourront se présenter. Dans tous les cas, au vu de la configuration, un second tour sera organisé pour compléter la liste des suppléants dans le 1er collège. **La réunion du 13 Novembre est prévue pour parer à cette éventualité.** Voter CNT sera donc le plus efficace pour assurer l'organisation et la défense des travailleurs et travailleuses de l'entreprise.

QUE REVENDIQUONS-NOUS ?

Avec la CNT, on va faire la fête au patron. Finie l'instance CE où seuls les intérêts de certains seront représentés. Il en sera fini des clans entre différents sites. **L'information avant et après les réunions des élus DP/CE sera permanente, nos délégué-e-s régulièrement présent-e-s, les réunions de la section syndicale mensuelle.**

Dans le cadre des attributions du Comité d'Entreprise, une attention particulière sera apportée aux questions économiques : qui sont les actionnaires, les dirigeants du groupe, le chiffre d'affaire ? **M. PERROT annonce une perte de 800 000€ mensuelle, nous demanderons la réalisation d'une expertise comptable indépendante dans le cadre du droit d'alerte CE. Vous saurez dès lors exactement où en est la boîte et ce qui nous pend au nez (licenciements, baisse des salaires, et surtout le maintien de l'outil de travail, ...).**

Concernant les œuvres sociales, nous convoquerons l'ensemble des salarié-e-s à des Assemblées Générales afin de définir collectivement les besoins et leur mise en place : accès à la culture, aux loisirs, etc...

Concernant les revendications syndicales, **notre priorité sera portée sur la revalorisation des salaires et des échelons, afin de faire face à l'augmentation du coût de la vie (loyer, gaz, essence....).** Nous pensons particulièrement aux camarades présent-e-s depuis des décennies dans l'entreprise et dont le salaire ne dépasse pas 1300 € ou encore smicards. **40 ans de bons et loyaux services pour une paye de misère au profit des actionnaires, va falloir que ça cesse ! Nous serons également particulièrement vigilant-e-s au maintien des emplois et à l'embauche du personnel précaire (intérim et CDD).**

RESPONSABILISEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS, VOTEZ-POUR NOUS !
REUNION DE TOU-TE-S LES SALARIE-E-S
MERCREDI 13 NOVEMBRE
AU LOCAL DE LA CNT 5 PLACE DES CHARRONS A
METZ

CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

Syndicat CNT-Etpics 57 Nord Sud

Mail : etpics57nordsud@cnt-f.org

Web : <http://www.cnt-f.org>

Tél : 03 54 44 59 78

